

PRIX DU LEADERSHIP ÉTUDIANT HELEN-SAARINEN-RAHIKKA

PHILOSOPHIE

Les étudiants qui font la promotion de la profession au sein de la communauté étudiante sont des contributeurs d'une valeur inestimable pour la physiothérapie. Les étudiants qui participent notamment à des activités professionnelles et qui agissent comme des modèles essentiels de pratique et de comportements professionnels auprès des autres étudiants. L'Association et la profession doivent encourager et soutenir le leadership professionnel étudiant en reconnaissant les contributions exceptionnelles.

HISTOIRE

Helen Saarinen Rahikka a consacré sa vie professionnelle au développement éducatif de cliniciens compétents et empathiques au Canada et dans le monde. Grâce à son leadership, ses connaissances et sa compassion, elle a soutenu deux générations d'étudiants d'abord au programme Mohawk-McMaster, puis à l'École des sciences de la réadaptation de l'Université McMaster. Sa capacité à agir en tant que mentor, à reconnaître le potentiel et à favoriser l'excellence chez les autres reste inégalée au sein de la profession. Ce prix reconnaît son engagement envers la promotion du leadership chez les étudiants et au sein de la profession.

OBJECTIF

L'objectif du Prix du leadership étudiant Helen-Saarinen-Rahikka est de reconnaître l'importance du leadership professionnel étudiant et la contribution exceptionnelle d'un étudiant dans la promotion de la profession grâce à des initiatives dignes d'éloges et des services dispensés au niveau local, provincial et/ou national.

CRITÈRE DE SÉLECTION

Les collègues du candidat et les physiothérapeutes doivent le reconnaître comme un leader engagé dans la promotion de la profession de physiothérapeute.

Les activités qui sont considérées comprennent, sans s'y limiter :

- Élaborer des moyens de promouvoir la profession de physiothérapeute au niveau local et national.
- Démontrer un leadership inspirant qui incite les autres étudiants en physiothérapie à s'engager dans les activités de l'ACP et à embrasser la profession.
- Servir de modèle aux autres étudiants en participant activement aux activités de l'ACP et en faisant la promotion de l'Association.
- Contribuer à mieux faire connaître la communauté étudiante au sein de l'Association.
- Contribuer à mieux faire connaître l'Association dans la communauté étudiante.



ADMISSIBILITÉ

Le candidat doit être membre de l'ACP et avoir été inscrit comme étudiant à un programme d'entrée en physiothérapie l'année civile précédente.

SÉLECTION DU CANDIDAT

Le Comité des prix de l'ACP sélectionnera le lauréat.

REMISE DU PRIX

Le prix sera remis chaque année lors du congrès. Si le congrès n'a pas lieu une année, une autre occasion de remettre les prix sera déterminée.

FORME DE REMISE DU PRIX

- Reconnaissance au congrès.
- Certificat encadré signé par la présidence de l'ACP et par la présidence du Comité des prix de l'ACP.
- 200 \$ pour l'inscription au congrès.

PROCÉDURE DE MISE EN CANDIDATURE

Seuls les membres de l'ACP ou les membres d'une composante de l'ACP (p. ex., section de l'ACP, division de l'ACP ou assemblée de l'ACP) peuvent présenter une candidature. Toutes les mises en candidature sont confidentielles; seules les personnes qui proposent une candidature et les membres du Comité des prix de l'ACP connaîtront l'identité des candidats.

La mise en candidature doit comprendre :

- Quatre lettres de recommandation, dont deux écrites par des étudiants, une d'un physiothérapeute membre de l'ACP et une par un membre du corps professoral de l'université qui participe à un programme d'entrée en physiothérapie. Chaque lettre ne doit pas dépasser quatre pages. Les lettres doivent souligner les qualités de leadership du candidat, la manière dont il répond aux critères pour le prix.
- Un des proposants doit être désigné comme étant le proposant principal. Le proposant principal doit être membre de l'ACP.
- Curriculum vitae du candidat.
- Un résumé de l'engagement professionnel de l'étudiant. Ce document souligne les activités professionnelles présentes et passées du candidat et fait état de la preuve illustrant les réalisations et le leadership exceptionnels de l'étudiant dans la promotion ou l'amélioration de la profession de physiothérapeute et de l'Association.

PROCESSUS DE MISE EN CANDIDATURE

Les candidatures doivent être soumises avant la date limite annoncée.

